

# Trait d'union

CHAVAGNES  
EN PAILLERS

N°124  
Octobre-Novembre  
Décembre 2020

Les informations municipales de votre commune

# 50 ans du Théâtre des quatre moineaux

ESPACE Molière



CHAVAGNES  
EN PAILLERS

[www.chavagnes-en-pailers.fr](http://www.chavagnes-en-pailers.fr)

 @chavagnesenpailers



## Sommaire

Vie Municipale .....	p. 2
Social santé .....	p. 8
Enfance jeunesse .....	p. 10
Culture, sports, loisirs .....	p. 18
Voirie, Bâtiments généraux Patrimoine .....	p. 22
Economie Emploi .....	p. 24
Infos Pratiques .....	p. 26



N° 124  
Directeur de publication : Eric SALAÜN  
Rédaction : Commission Communication.  
Photos : Commune de Chavagnes en Paillers, associations, Freepik, Phovoir, Pixabay.  
Création & mise en page : MEDIA 2020  
Impression : lepremiercoteau

[www.chavagnes-en-paillers.fr](http://www.chavagnes-en-paillers.fr)

Pour accéder au site depuis votre smartphone,



**Les chaleurs estivales se sont prolongées ce mois de Septembre, mois de rentrée scolaire, de reprise des activités professionnelles après un temps de vacances, de reprise des activités associatives, dans un contexte sanitaire encore compliqué.**

Vivre avec le virus dans l'attente d'un vaccin ou d'un traitement efficace est le choix mis en œuvre au niveau national.

Vivre avec le virus impose une vigilance permanente pour ne pas subir un nouveau reconfinement qui serait économiquement et socialement catastrophique.

Ralentir la circulation virale pour ne pas saturer les services de réanimation, ne pas permettre un accroissement de la mortalité des personnes fragiles, âgées ou présentant des facteurs de risque, sont des objectifs qu'individuellement et collectivement nous devons partager.

L'application des gestes barrières, la distanciation physique, le port du masque, un lavage régulier des mains, sont les mesures de prévention qui peuvent être perçues comme des contraintes, mais indispensables comme premier rideau de protection.

À travers la mise en place de protocoles pour l'utilisation des salles municipales et des lieux collectifs, la reprise progressive des activités associatives est en cours. Nous avons pu par la concertation, mettre en place des règles permettant de retrouver un peu de nos habitudes et de nos loisirs, avec les gestes barrières à respecter.

Merci aux associations et bénévoles pour votre mobilisation et votre engagement pour la mise en place de ces nouvelles procédures, parfois difficiles à faire respecter.

Nous vivons au gré de l'évolution des textes et de l'épidémie, prévoir qu'une manifestation ou une activité puissent se dérouler relève de l'inconnu.

2<sup>e</sup> axe des orientations nationales : éviter l'emballement de la circulation virale en interrompant les chaînes de transmission le plus rapidement possible par le dépistage et l'isolement des personnes contagieuses ou susceptibles de l'être : tester, tracer, isoler.

Merci à la mobilisation des infirmiers/infirmières pour la mise en place d'un drive-test de proximité (derrière la salle Émeraude), facilitant ainsi le dépistage en cas de besoin ou de nécessité.

### La mobilisation de tous est indispensable et nécessaire.

La reprise progressive des entreprises après le confinement a permis le redémarrage des travaux : ceux de l'église avec un décalage de livraison de la première tranche au printemps 2021. L'aménagement de la rue du Calvaire est en cours et sera ouvert à la circulation fin Novembre. Dans le prolongement, l'effacement rue de Lattre débutera. L'avant-projet d'aménagement de la plaine des sports étant validé, les études opérationnelles peuvent être enclenchées pour des travaux en 2021, en parallèle de la construction de la nouvelle salle de sport intercommunale.

Très bel anniversaire au Théâtre des 4 moineaux !

« Le théâtre n'est fait que pour être vu » disait Molière, merci à tous ceux qui depuis 50 ans éblouissent durant quelques soirées nos yeux, déclenchent les rires, les sourires, la joie et le bonheur d'un moment agréable !

**Très cordialement, prenez soin de vous et de vos proches**

Bien cordialement

**Eric SALAÜN,**

Maire de Chavagnes-en-Paillers.



6 juillet 2020

**> LES ENJEUX DE LA REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG**

M. Pierre BAZIN, architecte au CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'environnement, et M. Gaëtan JOURDAIN (chargé d'opérations foncières à l'EPF Etablissement public Foncier de la Vendée) sont intervenus devant le Conseil Municipal sur les enjeux de la requalification urbaine du centre bourg.

Des projections avec différentes orientations ont été diffusées aux conseillers municipaux. Ces interventions ont fait l'objet d'échanges et de questions entre les 2 intervenants et les élus présents.

Dans le cadre de la convention de veille foncière signée entre les deux parties le 28/11/2019, la Commune de CHAVAGNES-EN-PAILLERS et l'EPF DE LA VENDEE ont notamment convenu de réaliser une étude faisabilité architecturale et urbaine.

Pour l'EPF DE LA VENDEE :

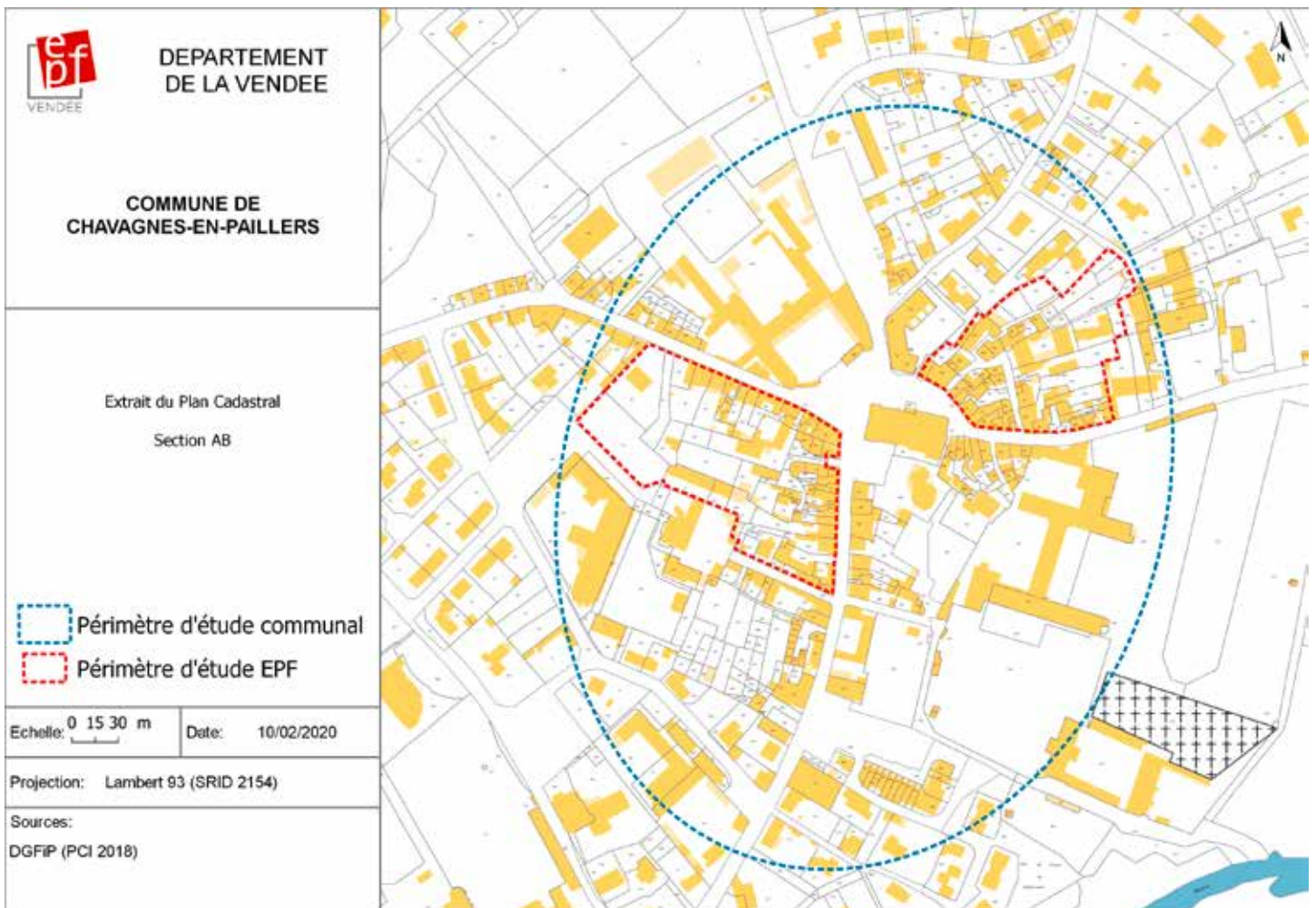
- L'étude porterait sur les parcelles de :
  - L'îlot « CEPPE » d'une superficie de 15 013 m<sup>2</sup> ;
  - L'îlot « Industrie » d'une superficie de 1 295 m<sup>2</sup>.

Pour le compte de la commune de CHAVAGNES-EN-PAILLERS :

- l'étude porterait sur le bourg historique, exceptés les îlots « CEPPE » et « Industrie », couverts par la convention avec l'EPF.

Afin de réaliser une étude cohérente du bourg historique, il est envisagé de recourir à une procédure commune de passation du marché public. Pour ce faire, il convient de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public d'étude de faisabilité urbaine et architecturale, avec un volet patrimonial.

Une convention de groupement définit les modalités d'adhésion au groupement : l'EPF assurera la mise en concurrence et la prise en charge de frais liés à la procédure pour le compte du groupement, chaque membre du groupement assurant ensuite la prise en charge de la signature du marché le concernant avec le titulaire retenu et de la prise en charge du règlement du marché le concernant.



Suite à cette présentation, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve l'adhésion à ce groupement de commande, et la convention de groupement proposée, autorise M. Le Maire à la signer et le désigne pour représenter la commune, notamment pour signer tous actes et documents au titre de la passation et de l'exécution du marché.



## ➤ DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

Pour permettre la prise en charge de dépenses de renouvellement d'équipement informatique pour la Mairie, il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires au budget principal sur cette opération. Le Conseil municipal approuve la décision modificative n°1 au budget principal telle que présentée :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2163-109-02 : Aménagement Mairie	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2316-87-82 : Voiries Diverses	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

## ➤ AUTRES DÉCISIONS

- Désignation d'une liste de contribuables pour composer la commission communale des impôts directs (CCID)
- Désignation de Mme Annie MICHAUD comme déléguée élue au CNAS (Comité Nationale d'Action Sociale) pour la durée du mandat 2020-2026.

21 septembre 2020

## ➤ INITIATION AUX FINANCES LOCALES ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2020 AU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Suite au renouvellement du Conseil municipal, M. Jean-Michel SCHMITT, consultant en finances publique est intervenu sur les finances locales et la présentation du budget 2020 aux membres du nouveau Conseil.

Suite au renouvellement du Conseil municipal, M. Jean-Michel SCHMITT, consultant en finances publique est intervenu sur les finances locales et la présentation du budget 2020 aux membres du nouveau Conseil.

Cette intervention avait pour objectif de faire découvrir les grands principes qui encadrent le budget des collectivités, avec la présentation en exemple de la réalisation du budget 2019 de la commune.

Ensuite, le détail des principales ressources de la commune a été présenté,

avec l'accent mis sur la fiscalité locale, les dotations de l'État et le soutien apporté par l'intercommunalité, les 3 grands piliers des recettes de la commune. L'accent a notamment été mis sur les enjeux que représentent ces ressources pour la commune, au regard des évolutions réglementaires nombreuses passées et à venir.

Enfin, l'intervention s'est achevée sur la détermination de l'épargne de la commune, la présentation des tableaux de bord financiers de la commune et du

programme pluriannuel d'investissement élaboré dans le rapport d'orientations budgétaires 2020.

Le Conseil municipal a pu constater que la commune dispose de finances saines, grâce à des dépenses de fonctionnement de maîtrisées, ce qui permet d'envisager un programme d'investissement important pour les années à venir et de faire face, si nécessaire, à d'éventuelles évolutions pouvant impacter le budget, notamment du fait de la crise sanitaire et économique.

## ➤ AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a aussi validé à l'unanimité les délibérations suivantes :

- validation d'un avenant au lot 1 VRD du marché de travaux d'aménagement du centre bourg, pour prendre en compte des travaux imprévus Place des Arcades (mur de soutènement, enrobé du parking camping-car notamment), impliquant une augmentation de l'estimation globale des travaux sur le centre bourg de + 13 157.60 € HT (+ 0.98 %) ;
- demande d'une subvention de 10 000 € au titre des amendes de police auprès du Département pour l'aménagement de la rue du Calvaire, avec la mise en place d'un alternat et l'élargissement du trottoir ;
- demande d'une subvention de 75 000 € auprès de la Région pour la phase 2 de l'Église, au titre du programme de « relance de l'investissement communal » ;
- demande de participation pour le fonctionnement du RASED pour l'année scolaire 2019-2020 auprès des communes extérieures bénéficiant de ce service ;
- validation de la décision modificative n°2 du budget général pour permettre d'ajuster

des crédits en fonctionnement et en investissement ;

- validation de travaux en régie réalisés par les services techniques pour l'aménagement de la clôture de la maison au 133 rue des écoles et validation de la vente de cette maison au prix de 150 000 € net vendeur ;
- désignation de Mme Stéphanie VALIN déléguée titulaire et Mme Marie-Paule SADET déléguée suppléante, pour représenter la commune auprès du comité d'échanges Vendée Vosges.

Le Conseil municipal a également pris connaissance des décisions prises par M. le Maire en application des délégations de pouvoirs qui lui ont été confiées par le Conseil municipal, concernant :

- des renoncations à acquérir dans le cadre de l'application du droit de préemption urbain,
- la définition des tarifs de redevances pour l'occupation du domaine public par les réseaux de gaz,
- la signature d'une convention d'occupation du domaine public pour l'occupation temporaire par Scolarest des cuisines du restaurant municipal polyvalent pour la confection de repas en liaison chaude pour l'Académie du Puy du Fou.



**› VALIDATION DE L'AVANT-PROJET « PLAINE DES SPORTS » ET DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT ET À L'ÉTAT**

Depuis le mois de mai 2020, l'agence de maîtrise d'oeuvre SCALE a été missionnée pour réfléchir à l'aménagement de la Plaine de sports et de l'entrée de bourg sur la RD 17 à hauteur des équipements sportifs. Une pré-étude avait été réalisée en 2019 en concertation avec les associations utilisatrices du secteur sportif, permettant de définir les grandes orientations.

Depuis le mois de mai 2020, l'agence de maîtrise d'oeuvre SCALE a été missionnée pour réfléchir à l'aménagement de la Plaine de sports et de l'entrée de bourg sur la RD 17 à hauteur des équipements sportifs. Une pré-étude avait été réalisée en 2019 en concertation avec les associations utilisatrices du secteur sportif, permettant de définir les grandes orientations.

L'étude d'esquisse puis d'avant-projet a été menée en concertation avec la communauté de communes qui a en charge l'aménagement de la nouvelle salle de sport intercommunale et notamment de son parking et du parvis.

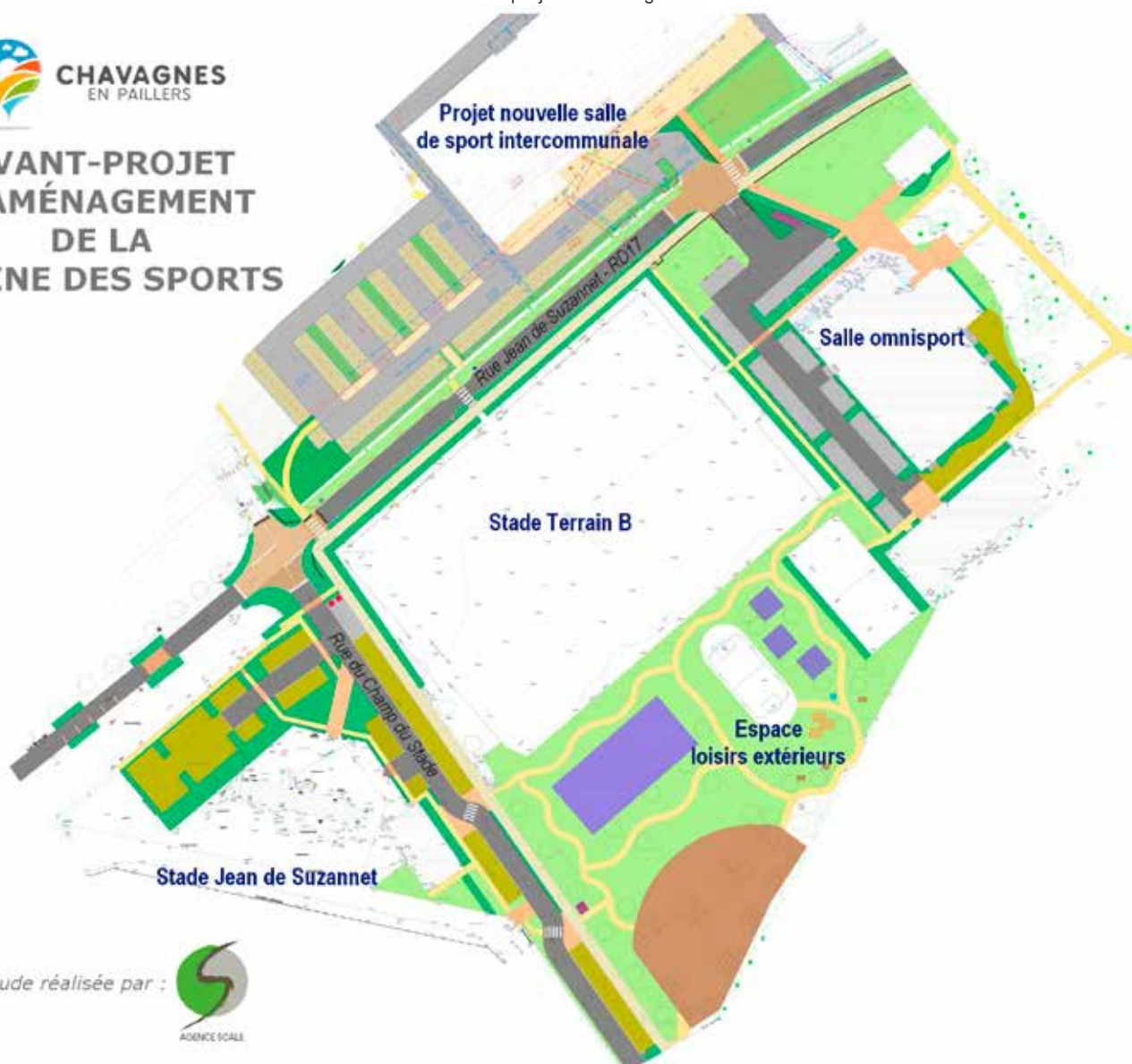
Les objectifs poursuivis par cette étude étaient de proposer un avant-projet cohérent sur l'ensemble de la zone, qui permette le développement des mobilités douces (cheminements piétons, cyclables et voies vertes), la sécurisation de l'entrée de bourg en faisant diminuer fortement la vitesse aux abords des équipements sportifs, notamment en facilitant la traversée de la RD 17 par les usagers, et un souhait de limiter l'imperméabilisation des sols.

Suite à la présentation faite par Nicolas RAVON, Maire adjoint délégué aux sports et loisirs, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'avant-projet d'aménagement

pour un montant estimatif global de 664 413,05 € HT.

Pour la réalisation des deux 1ers secteurs de l'aménagement, rue du Champ du stade et Rue Jean de Suzannet-RD17, l'estimation au stade de l'avant-projet se chiffre à 317 364,55 € HT. Pour l'aménagement de ces secteurs, le Conseil municipal sollicite des subventions auprès de l'État au titre de la Dotation de solidarité pour l'investissement local (DSIL) à hauteur de 40 % (126 945 €) et auprès du Département de la Vendée au titre du Contrat Vendée Territoire 2021 à hauteur de 30 % (95 209 €).

**CHAVAGNES EN PAILLERS**  
**AVANT-PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES SPORTS**



Etude réalisée par :   
 AGENCE SCALE



## Vie municipale

### > LES NOUVEAUX ÉLUS REDÉCOUVRENT LA BIBLIOTHÈQUE ET SON FONCTIONNEMENT

#### SAVEZ-VOUS QUE VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ D'ACCÉDER À 55 000 LIVRES ?

C'est effectivement le cas grâce à la bibliothèque de Chavagnes-en-Pailliers via le réseau des bibliothèques du territoire du pays de St-Fulgent

Vous avez le choix de vous déplacer pendant les horaires d'ouverture :

- **Mercredi** : 10h00-12h00
- **Samedi** : 10h00-12h00
- **ou de chez vous 24/24h !** car le réseau vous propose un portail : <https://mediatheque.ccfulgent-essarts.fr>  
Vous créez votre compte et ensuite vous pouvez en un clic réserver un livre ou plusieurs et le(s) récupérer dans la bibliothèque de votre choix...

Ensuite à vous l'évasion, vous pourrez découvrir les nouveaux romans de Valentin Musso, Odile Bouhier ou encore Pierre Reignier, vous détendre avec des Bandes Dessinées : Aâma, Aldonbrando ou Benalla et moi ou encore vous documenter avec des auteurs comme Max Gallo ou Hélène Comlan.



Et surtout n'oubliez pas vos enfants car il y en a aussi pour eux, une sélection qui va participer à leur curiosité et les faire voyager ! Nous en sommes sûrs : Roman, Bandes Dessinés, Documentaires...

Mais combien ça coûte ? La communauté de communes tient à l'accès à lecture pour tous et propose donc la gratuité de ce service. Une fois inscrits vous aurez aussi accès toujours gratuitement au portail <https://emedia.vendee.fr/> et accéderez à encore plus de choix de lectures mais aussi à l'apprentissage, à la musique...

Pendant cette période de Covid, l'aménagement de la bibliothèque a été revu, mais dès que la situation le permettra un espace pour les adultes sera aménagé pour que vous puissiez prendre le temps sur place de découvrir et d'échanger avec une équipe de bénévoles passionnés par la lecture et un espace jeunesse dans lequel nous proposerons des temps thématiques.

*A très vite à la bibliothèque !*



LA JOSÉPHINE

La Joséphine 2020 : " Comme vous voulez, quand vous voulez "

Du fait des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, la sixième édition de La Joséphine (La Roche-sur-Yon) ne pouvait se dérouler telle que nous la connaissions depuis 2015. Une formule alternative a été imaginée afin que l'esprit et l'engouement perdurent autour de cette manifestation solidaire. Cette année, l'événement est «virtuel» et se déroule sur plusieurs jours. Le choix est ainsi laissé aux «Joséphine» de courir ou marcher quand elles le souhaitent, entre le 1<sup>er</sup> et le 11 octobre.

Avec pour vocation de rassembler les femmes autour de la lutte contre le cancer du sein, cet événement s'inscrit dans l'opération nationale « Octobre rose », période durant laquelle la Ligue contre le cancer déploie une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.



Les « Joséphine » parcourent 5 km, à leur rythme, en marchant ou en courant, où elles le souhaitent et quand elles le souhaitent, dans la période du 1<sup>er</sup> au 11 octobre 2020. Les « Joséphine » partagent leur photo en situation sur leurs réseaux sociaux préférés avec le hashtag #jesuisjosephine.

La commune a souhaité soutenir cette initiative en motivant via ses réseaux sociaux les inscriptions à cet événement, en proposant avec l'aide d'une petite équipe de bénévoles des parcours fléchés et en organisant localement le retrait des t-shirts commandés à l'inscription.

REPRISE DES ACTIVITÉS EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

à l'ère des protocoles sanitaires

Après l'arrêt brutal de l'ensemble des activités, mi-mars, lors du confinement généralisé sur le territoire, les associations reprennent tant bien que mal leurs activités. Cette reprise est très encadrée par les différents décrets publiés tout au long de l'été en fonction de l'actualité sanitaire. Les différentes fédérations ont également proposé leurs protocoles pour accompagner les associations lors de leur reprise d'activité.

Suite aux nombreux questionnements des responsables d'associations, leurs appréhensions, leurs difficultés à appréhender la reprise de leurs activités, nous avons souhaité les réunir afin d'échanger tous ensemble. La réunion du mercredi 28 août a ainsi permis à chacun de s'exprimer et de repartir avec les mêmes informations.

Cette réunion fut également l'occasion de présenter le protocole sanitaire des équipements sportifs communaux, ci dessous résumé :

- port du masque obligatoire dans l'ensemble des équipements, en intérieur comme en extérieur, pour les + de 11 ans, hormis durant la pratique sportive,
- respect des gestes barrières (distanciation, hygiène des mains),
- application scrupuleuse des protocoles des fédérations pour la pratique sportive,
- usage des vestiaires et douches réservés aux compétitions, par petits groupes, et pour un temps réduit,
- organisation de la circulation et des flux du public
- tous les spectateurs doivent être assis dans la mesure du possible,
- organisation des débits de boisson répond aux mêmes contraintes que les bars/restaurants en privilégiant l'organisation « drive » ; la consommation au bar ou debout est interdite, limiter la durée d'ouverture en affichant une heure de fin.
- désignation d'un référent COVID par chaque association.

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité sanitaire et de la publication de nouveaux décrets.

Un grand merci aux responsables.





## > LE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN. PARLONS-EN !

**Le cancer du sein est le premier cancer féminin avec 58 459 nouveaux cas en France et 12 146 décès estimés en 2018. \***


Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein.

Les bénéfices du dépistage : il permet d'identifier au plus tôt un cancer pour le traiter à un stade précoce et de favoriser les chances de guérison. Plus la maladie est détectée tôt, plus le traitement est simple et efficace. La guérison est obtenue dans 90 % des cas quand le cancer est inférieur à 1 cm et que les ganglions ne sont pas touchés.


Dans certains cas, le dépistage peut même permettre d'éviter un cancer grâce au repérage et au traitement d'une lésion précancéreuse.

La mammographie est l'examen de référence. Elle peut être complétée dans certains cas par un autre examen (échographie...). Dans le cadre du dépistage organisé, une deuxième lecture des mammographies normales est systématique.


### Quels examens et à quel âge ?

- 

**Dès 25 ans**

Un examen clinique de vos seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans.
- 

**Entre 50 et 74 ans**

Si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous ne présentez ni symptôme, ni niveau de risque élevé ou très élevé, un dépistage est recommandé tous les deux ans.
- 

**Après 74 ans**

Après 74 ans, la question du dépistage du cancer du sein doit être examinée au cas par cas avec votre médecin.

Pour en savoir plus sur le cancer du sein <https://cancersdusein.e-cancer.fr/>



Communiqué  
de presse



TOURS, LE 27 AOÛT 2020

## Les réserves de sang sont en baisse, mobilisons-nous !

Après des vacances d'été particulières durant lesquelles certains lieux de collecte ont vu leur fréquentation baisser, l'Établissement français du sang invite chacun à se mobiliser afin de rehausser rapidement les réserves en produits sanguins pour la rentrée : la situation risque de devenir difficile si la fréquentation n'augmente pas dès maintenant.

Les dernières semaines, marquées par la crise sanitaire, les départs en vacances et des épisodes de canicule, ont connu une baisse du nombre de dons qui impacte aujourd'hui les réserves de produits sanguins. Dans le même temps, les besoins des patients sont toujours importants en cette période de rentrée, synonyme d'activité hospitalière soutenue.

**Nous donnons donc rendez-vous dès aujourd'hui à tous les donneurs dans les maisons du don de l'Établissement français du sang et dans les nombreuses collectes mobiles organisées partout en France.**

L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges. 10 000 dons sont nécessaires chaque jour. **Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !**

### Infos COVID-19

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

Les personnes ayant présenté des symptômes de covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

L'EFS propose la prise de rendez-vous dans presque tous les lieux de collecte. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.

**Pour savoir où donner et programmer votre prochain don, rendez-vous dès maintenant sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) ou sur l'appli Don de sang.**



**N'OUBLIEZ PAS  
LA PROCHAINE COLLECTE  
DU DON DU SANG  
MERCREDI 20 JANVIER 2021  
A LA SALLE ÉMERAUDE**



## Enfance jeunesse

### Dispositif argent de poche

**Le dispositif argent de poche est remis en place lors des vacances de la Toussaint.**

La commune a communiqué en septembre, via les réseaux sociaux, les informations sur le dispositif, notamment s'agissant des inscriptions.

Pour rappel : Le dispositif «Argent de Poche» donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 ou 17 ans d'effectuer, sur des demi-journées, des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires. Les jeunes intéressés s'inscrivent (nombre limité) et sont encadrés par le personnel communal.

COMMUNE DE  
CHAVAGNES-EN-PAILLERS

# OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Tu as 16 ou 17 ans et tu habites  
Chavagnes-en-Paillers

Profite de tes vacances pour te faire de l'argent de poche en améliorant le cadre de vie de la commune  
(entretien d'espaces publics, désherbage,  
nettoyage de locaux ou de mobilier, petits travaux...)

Une demi-journée de chantier  
encadrée par le personnel communal  
soit 3 heures de travail effectif  
+ 30 minutes de pause

15 €  
d'argent de poche  
par chantier

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :  
Mairie de Chavagnes-en-Paillers  
2 Place des Justes  
BP 90412  
85250 CHAVAGNES-EN-PAILLERS  
Tél : 02 51 42 21 06  
E-mail : [contact@chavagnes-en-paillers.fr](mailto:contact@chavagnes-en-paillers.fr)

CHAVAGNES  
EN PAILLERS

**VACANCES DE LA TOUSSAINT 2020**  
Plusieurs chantiers du 19 au 23/10  
Inscriptions en mairie avant le lundi 12 octobre 2020

## Conseil Municipal des Enfants

### Nouvelle rentrée = nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) !

Comme évoqué dans le dernier trait d'union, la commission Enfance Jeunesse va organiser les élections d'un nouveau CME. La commission Enfance Jeunesse organise les élections du nouveau CME, qui se tiendront le vendredi 16 octobre 2020.

Le 18 septembre dernier, une présentation a été réalisée auprès des enfants des 2 écoles Jules Verne et Nazareth, pour qu'ils (re) découvrent le fonctionnement et l'utilité d'un CME à Chavagnesen-Paillers. Les enfants intéressés pour se présenter aux élections avaient jusqu'au 24 septembre 2020 pour compléter leur acte de candidature et pouvoir débiter et mener leur campagne électorale auprès de leurs camarades (par le biais d'affiches ou d'autres communications) jusqu'au jour fatidique des élections !

A la suite de ces élections, au retour des vacances de la Toussaint, le CME se mettra en place afin de commencer à réfléchir aux actions à déployer au sein de la commune.

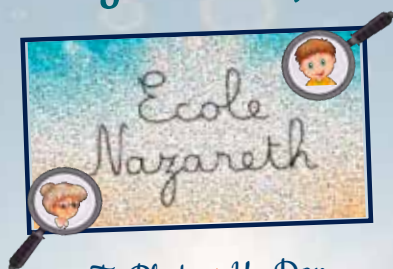
Les parents ont reçu le lien de la vidéo présentée aux enfants de CE2-CM1-CM2.

Des questions sur ce qu'est un CME ? Nous vous invitons à aller voir le lien ci-dessous : <https://vimeo.com/188996254>



## > OGECE ECOLE NAZARETH

### Projet de Mega Fresque



Ta Photo + Un Don  
=  
Ta place sur la fresque

Retrouvons-nous autour de ce projet  
commun intergénérationnel,  
artistique et éducatif...  
**On compte sur vous !**

### Projet de Mega Fresque, ou un "Où est Charlie?" à la sauce Nazareth

Lancé lors de la kermesse, ce projet a pour but de rassembler au sein d'une oeuvre artistique tous les acteurs, actuels et anciens, de notre école (élèves, équipe éducative)

Vous pouvez tous participer à notre projet si, par chance, un jour, même lointain, vous avez été scolarisés dans notre école.

L'idée est simple :

- 1- Faites nous parvenir une photo individuelle sur [megafresquenazareth@gmail.com](mailto:megafresquenazareth@gmail.com)  
Photo type d'identité, actuelle ou d'époque  
Le nom d'un "parrain" pourra être indiqué afin de faire participer un élève actuel à un challenge.
- 2- En échange, pour que ce projet puisse se concrétiser, réalisez un don sur HelloAsso <https://www.helloasso.com/associations/ogec-ecole-nazareth/formulaires/1/widget>
- 3 - Lors de l'inauguration, venez rechercher votre portrait.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur Facebook (<https://www.facebook.com/OgecApelEcoleNazareth>) et sur le site Internet de l'école (<http://chavagnesenpaillers-nazareth.fr/>).



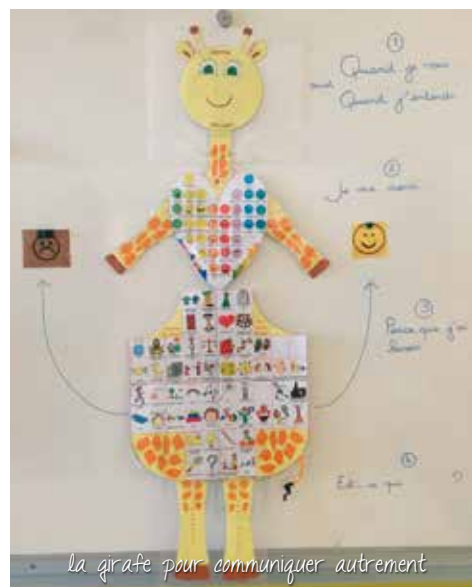
## Enfance jeunesse

### > ÉCOLE JULES-VERNE

#### La rentrée de l'école Jules Verne

Cette année l'école fait sa rentrée avec l'ouverture d'une sixième classe, et elle accueille 129 élèves de la petite section au CM2. C'est l'occasion pour nous d'accueillir 3 nouvelles collègues : Mme BOUGET Marie, actuellement en congé maternité et remplacée par Mme SAVARY Loïse jusqu'à la Toussaint. Mme ORIEUX Marine complète également le poste de Mme Pelletier, directrice, les jeudis et vendredis. L'équipe se compose donc de 8 enseignantes, 2 aide-maternelles et 4 auxiliaires de vie.

Cette année, notre thème de travail sera « Autrefois Chavagnes », comme l'an passé, car il nous reste encore beaucoup de pistes à explorer autour de cette thématique.



L'équipe a toujours à cœur de poursuivre son travail sur l'expression des émotions, des besoins, ceci afin d'apprendre à s'exprimer avec clarté et à écouter réellement les autres. Cette posture permet de réguler les tensions, les conflits au sein de l'école de façon constructive. Tous les élèves et toute l'équipe bénéficieront d'ateliers spécifiques en ce sens.

Inscriptions auprès de Mme PELLETIER tout au long de l'année. Prendre rendez-vous au 02 51 43 72 24 ou par mail : ce.0851566r@ac-nantes.fr

### > AMICALE JULES-VERNE

#### Belle rentrée 2020

Après cette belle rentrée 2020, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Nous donnons rendez-vous à tous le samedi 21 novembre à la salle Turquoise pour notre bourse aux jouets.

L'Amicale Jules Verne espère que tous les enfants et l'équipe enseignante ont fait une bonne rentrée. Nous souhaitons une bienvenue aux nouveaux arrivants.

Cette année encore, de nombreux temps forts vous attendent : bourse aux jouets, bourse aux livres, vente de jus de pomme, tombola, vide-grenier sans oublier la fête de l'école...

Tous les bénéfices de nos manifestations sont reversés pour le financement des activités pédagogiques, culturelles et éducatives de l'école.

Parents, grands-parents ou amis, n'hésitez pas à venir participer à la bourse aux jouets qui se tiendra le 21 novembre à la salle Turquoise (à côté du collège) de 9h à 14h.

**A tous, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.**

*L'amicale Jules-Verne*





*Une rentrée sous le signe de l'accueil et d'ouverture vers ceux que l'on accueille.*

Malgré le protocole sanitaire, les masques, le gel..., nous ne voulions pas oublier que nous allions rencontrer de nouveaux collègues et nouveaux élèves lors de cette rentrée très particulière au collège Sainte Marie.

Nous avons cette volonté, d'ouverture et d'attention à ceux que l'on accueille. **L'hospitalité est l'affaire de tous, donc de chacun (extrait des engagements de l'enseignement catholique).** Elle est pour nous un enjeu d'éducation et d'apprentissage.

Pour cette rentrée, nous porterons une attention particulière sur les jeunes qui ont éprouvé des difficultés à suivre pendant le confinement et après. Nous allons privilégier des temps « d'accompagnement personnalisé » pour aider au niveau de la méthodologie et de l'organisation. Nous continuerons les activités en vie de classe pour travailler sur les compétences psychosociales, plus particulièrement sur la confiance en soi avec l'aide des enseignants et des éducatrices de la vie scolaire.

Cette rentrée, nous accueillons 422 élèves, répartis dans 16 classes. Dix nouveaux professeurs rejoignent l'équipe, ainsi qu'un nouveau responsable informatique. Les nouveautés pour la rentrée 2020-2021 sont l'ouverture d'une classe bi-langue Anglais-Allemand en sixième, l'option GREC en troisième. Dans



le cadre du parcours Avenir au collège, nous avons comme projet de développer le partenariat avec les entreprises.

Je remercie les Ursulines de Jésus, soeurs de Chavagnes en Paillers et l'équipe du collège international de Chavagnes, pour nous avoir accueillis lors de la pré-rentrée le vendredi 28 août. Les adultes du collège, personnels et professeurs ont pu visiter les chapelles et différents lieux, inconnus pour la majorité d'entre nous.

L'accueil est l'affaire de tous, il se traduit par un esprit, une volonté partagée, une attention sans cesse renouvelée.

*Alexandra BOURSIER, chef d'établissement,*

## › COLLÈGE INTERNATIONAL DE CHAVAGNES

### Surmonter l'épidémie - Le Bac Francobritannique

**Dans le contexte difficile du Covid, le Collège International rénove son programme éducatif en proposant une formation unique en France : faire passer aux élèves le bac français et le bac anglais.**

Depuis quelques années, le Collège International fait passer à la fois le bac français et anglais à certains élèves. Cette année, fort de la réussite de certains élèves, notamment le jeune Chavagnais Arthur, qui a passé cette année les deux examens, mention très bien, le programme devient officiel.



Chaque année est un défi pour cette petite structure, qui se fait connaître auprès des familles et recrute des étudiants surtout par le bouche à oreille. Cette année 2020-2021 s'avérera pourtant particulièrement difficile pour le collège, du fait de la pandémie. L'effectif s'est divisé par deux. Nous enseignons en classe de trois, deux élèves, ou en cours particuliers. Cette situation permet un encadrement parfait, mais n'est pas viable.

Dans le merveilleux cadre du Séminaire, les élèves forment une communauté, une famille. À Chavagnes, en plus de l'enseignement et de l'apprentissage d'excellence, nous avons à coeur la joie et l'épanouissement de nos élèves. Ainsi nous insistons pour que le sport, la foi chrétienne, le culte catholique, la culture de l'amitié et la solidarité soient approfondis quotidiennement.

Nous invitons donc nos lecteurs chavagnais à s'intéresser et à faire connaître leur Collège International. Avec votre aide, nous transformerons ce grand séminaire historique en un quartier de vie et de joie, qui rendra célèbre une nouvelle fois le nom de Chavagnes. Nous avons une vision pour le Collège de Chavagnes, participez à son accomplissement !



*Après avoir partagé leur premier déjeuner, nos élèves écoutent le discours d'accueil du directeur.*



# Enfance jeunesse

## > LES BAMBINOUS

*Belle rentrée 2020*

Comme beaucoup d'associations, le covid 19 n'a pas permis aux enfants et assistantes maternelles de se regrouper lors des matinées d'éveil habituelles.

Pour pallier ce manque, les éducatrices du RAM ont proposé des matinées d'éveil en ligne afin d'accompagner les assistantes maternelles qui le souhaitent. Initiative appréciée des professionnelles.

Voici le nouveau bureau élu en janvier 2020 :



Jessica Limousin  
Présidente



Caroline Badreau  
Responsable Bazoges  
et secrétaire



Sylvie Douillard  
Responsable  
La Rabatelière



Carine Guinebaud  
Secrétaire



Marie-Michelle Soulard  
Trésorière



Aurore Soulard  
Responsable  
Location matériel



Louisa Menoux  
Membre actif



Marina Simon  
Membre actif



Linda Lemeteyer  
Membre actif



Delphine Favier  
Membre actif

La prochaine AG aura lieu le 14 janvier 2021

## > REGLEMENT D'UTILISATION DU « CITY STADE »

EXTRAIT DE L'ARRETE MUNICIPAL N°2020/133 DU 7 SEPTEMBRE 2020

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : 9h – 19h
- du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : 9h – 22h

### RÈGLES D'UTILISATION :

Les lieux doivent être maintenus propres. Les déchets seront à ramener à la maison en vue de leur tri et de leur élimination.

Les usagers doivent pratiquer leur sport et les activités proposées dans le respect des autres et de la structure. Les pratiquants doivent conserver une tenue et un comportement décent, conforme à l'ordre public, sans danger pour soi ou les autres.

Il est formellement interdit dans l'enceinte du « City stade », ainsi qu'à ses abords immédiats :

- de troubler le calme et la tranquillité des lieux par des nuisances sonores pour les riverains. Si un instrument de musique ou un poste radio est utilisé ; seul un volume du son ne portant pas atteinte à la tranquillité publique sera toléré ;
- de dégrader (destruction, mutilations, coups, gravures, peintures, tags...) ou d'utiliser à mauvais escient l'équipement ;
- de pénétrer dans le « City stade » en état d'ivresse ou avec des boissons alcoolisées ou des stupéfiants ;
- de fumer dans l'enceinte de l'équipement ;
- de faire un feu ou des barbecues ;
- de déverser des liquides ou matières risquant d'endommager les surfaces ou la structure de l'équipement ;
- d'uriner.



Pour l'utilisation du terrain, seule l'utilisation de matériels et accessoires adaptés à la pratique du sport est autorisée. Toute utilisation d'un matériel ou accessoire pouvant détériorer l'équipement est proscrite (ex : boules de pétanque, palets ou chaussures à crampons).

Toute modification ou rajout d'obstacles de structure est interdit. Il est interdit d'escalader ou de grimper sur les structures.

Sont interdits dans l'enceinte du « City stade » les rollers, planches à roulettes, vélos, cycles et engins motorisés.

L'accès dans l'enceinte est formellement interdit aux animaux même tenus en laisse.

### SANCTIONS :

Le non-respect des règles est susceptible d'entraîner l'expulsion des contrevenants, à titre provisoire ou définitif. Toute expulsion définitive serait alors ordonnée sur décision du Maire de la commune.

Les infractions aux règles pourront être constatées, poursuivies et, notamment, faire l'objet de contraventions de 1<sup>ère</sup> classe conformément à l'article R.610-5 du Code pénal.

# 50ans

du Théâtre des quatre moineaux



## Séances 2021

### Le noir te va si bien

comédie policière de Saul O'HARA, adaptée par Jean MARSAN

« John et Lucie sont des prédateurs : chacun de son côté s'est marié de nombreuses fois, et tous leurs richissimes conjoints sont rapidement décédés. L'inspecteur Campbell, de Scotland Yard, las de courir après eux sans pouvoir obtenir la moindre preuve de culpabilité, s'est arrangé pour les réunir dans le manoir appartenant à la sœur de Lucie. En les présentant l'un à l'autre, il espère les faire convoler en justes noces. La police espère ainsi assister au massacre et ramasser ce qui en restera... »

#### Dates des représentations – Espace Molière

samedi 23 Janvier – 20 h 30  
dimanche 24 Janvier – 15 h  
vendredi 29 janvier – 20 h 30  
samedi 30 janvier – 20 h 30  
samedi 06 février – 20 h 30

dimanche 07 février – 15 h  
vendredi 12 février – 20 h 30  
samedi 13 février – 20 h 30  
dimanche 14 février – 15 h

Matinée de réservation le samedi 09 janvier de 9h à 12h30 (salle Tourmaline)

Possibilité de réserver au Scamba à partir du lundi 11 janvier : 02-51-43-70-06

**Bien que l'histoire du théâtre de Chavagnes remonte au début du siècle dernier, le véritable lancement de la troupe débute en 1970 avec la création de la troupe par Jean Guilbaud (Basket) et Jeannie Michenaud (Gym) pour financer leurs clubs respectifs.**

**1971 :** 1<sup>ère</sup> pièce « Caviar aux lentilles »

**1972 :** « J'y suis j'y reste » avec l'intervention des premiers décorateurs et costumiers.

**1976 :** « Jeff »



**1988 :** création de l'association « Saint Louis Théâtre »

**1993 :** Remplacement des fauteuils, acquisition de l'ancienne classe pour y faire une loge commune pour les comédiens.



**2012 :** Travaux importants : toitures, ouvertures, préau sous la classe

**2016 :** De nouveaux travaux importants dont la réfection totale de la partie technique : son et lumière.

**2017 :** Début du partenariat avec le foyer des jeunes qui remplace le basket.

**2019 :** Changement de nom. La troupe s'appelle désormais : « Le théâtre des quatre moineaux ».

Depuis le début, 115 acteurs.trices se sont succédé.es sur les planches et des dizaines de personnes papillonnent autour pour la mise en scène, les costumes, le maquillage, les décors, la régie technique, les souffleurs.

Ont succédé à Jeanny Micheneau et Jean Guilbaud comme présidents : Gilbert Laporte, Patrice Reau et actuellement Sophie Brodu.

Nos comédies sont principalement du vaudeville et du théâtre de boulevard.

On compte environ 80 heures de répétitions ( 2 fois par semaine de septembre à janvier ) pour 9 séances sur 4 week-end à cheval sur janvier et février.

Merci à nos partenaires historiques, le Basket et la Gym, ainsi que le foyer des jeunes depuis 2017, chargés de l'affichage, la billetterie et le bar-confiserie.



Les réservations (hors journée dédiée) sont assurées actuellement par Christine et Alain Bouchard du Scamba. Et un très grand merci à Christine Fèvre qui a rempli cette tâche de nombreuses années.





# Le saviez-vous ?



**Le brigadier** est le bâton qui sert à lancer le démarrage de la pièce avec 12 coups rapides et 3 plus lents (Les historiens sont partagés quant à l'explication originelle des « trois coups »).



**Le régisseur** au théâtre remplit la fonction de préparation, de coordination, d'exécution et de mise en œuvre matérielle d'une représentation (c'est Yannick Drouin – en plus d'être décorateur - qui fait office de régisseur depuis de nombreuses années ).

**Les didascalies** sont les annotations en italique dans le texte pour aider le metteur en scène et les acteurs dans leurs jeux.

**Le rideau** de la salle Molière est dit un « rideau à la grecque » (s'ouvre du milieu vers les côtés).



**La couturière** est l'avant-dernière répétition, celle qui précède la « générale » (allusion aux couturières pour les dernières retouches.)

**Le filage** est une répétition, sans pause, ni arrêt de mise en scène, juste pour la mémoire.

Un acteur ou actrice qui « **fait de la toile** » c'est qu'il improvise car il ne sait plus son texte on dit « qu'il a un trou ».

**Un rôle de roustissure** est un rôle sans importance, sans intérêt, presque inutile.

Quand le public sort à l'entracte, on dit **qu'il « va vider les baignoires et remplir les lavabos »**.

Quand les acteurs.trices **se font une tête**, c'est qu'ils sont au maquillage.



**Côté cour/côté jardin** se dit quand on entre où sort de scène vers les coulisses (à droite ou à gauche selon que vous êtes sur scène ou dans la salle). Pour mémoire : sur scène face au public côté cour = côté cœur (donc côté gauche) .

**L'histoire fait état de beaucoup de superstitions dans le monde théâtre..**

- Comme la **couleur verte** qui est malvenue.
- **On ne dit pas bonne chance** à un acteur-trice mais le mot de « Cambronne » ou tout simplement « M... »
- Le mot « **corde** » ne se prononce pas par les décorateurs ou machinistes, on dit guinde ou fil.

Au fil des siècles et des années, ces termes et superstitions ont plus ou moins disparu.

La troupe est fière d'avoir été choisie pour le festival d'Arundel à la Chaume pour la pièce : « Impair et pair » en juillet 2013. De nombreux spectateurs fidèles ont suivi la troupe ce week-end là.



**Molière de longévité dans la troupe** revient à Jean Guilbaud (42 ans) notamment comme président, acteur et metteur en scène. Bravo et merci à lui.

**Molière de longévité en tant qu'acteur**

revient à Gilbert Laporte (40 ans).



**Le Molière du décorateur** revient à Yannick Drouin (39 ans) et 3 ans comme acteur et détient maintenant le titre de régisseur.

**Molière des costumières** attribué à Jacquotte Gilbert et Marie Duret-Gauthier.



**Molière des maquilleuses** à Mathilde Laporte-Baudry et Cécile Limousin.

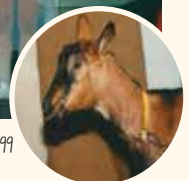
**Molière de la régie son et lumière** attribué à Hervé David.



*"le bourgeois gentilhomme" en 2000*



*Une chèvre dans "Epoque épique" en 1999*





## Culture, sports, loisirs



### > CENTRE DE LOISIRS LES P'TITS LOUPS

*Club junior :  
Un été pas comme les autres !*

Malgré l'annulation des séjours de cet été, les jeunes du club junior ont quand même pu profiter des activités proposées début juillet.

C'est sous le soleil que nous avons commencé les vacances avec une journée musclée !

Nous sommes allés en vélo à la base nautique de la Bultière pour une journée RAID AVENTURE.



*Journée Raid Aventure à la Bultière*

Une journée sportive avec un beau programme : découverte de deux nouveaux sports collectifs, canoë et tir à l'arc !



*Pendant l'atelier cuisine*

Nous avons ensuite continué la semaine avec un atelier cuisine et une soirée plancha animée par des petits défis Fort Boyard.

**Merci pour ces bons moments et rendez-vous aux vacances d'octobre pour de nouvelles activités !**

*Été 2020*

Malgré le contexte actuel, les enfants et les animatrices de l'Accueil de Loisirs des P'tits Loups ont gardé le sourire



*À prendre ou à laisser*

**pour un été pas comme les autres !**

Dès la première semaine des vacances, les enfants ont eu le plaisir de découvrir le centre équestre de Chavagnes-en-Paillers. Les fantastiques (grands) ont soigné les poneys pendant que les fripouilles (petits) ont visité la ferme avec tous ses animaux. Les fantastiques ont également eu la chance de faire une balade sur le dos des poneys. Les fripouilles, eux, ont eu une belle balade en calèche. Cette sortie a été un moment privilégié avec les animaux, de quoi rendre tout le monde heureux !

Outre cette sortie, des activités ont été organisées tous les jours et surtout un fil rouge «À prendre ou à laisser».

Chaque jour, un ou deux enfants ont défié les boîtes pour gagner le meilleur lot, les 10 bonbons !

Bricolage, jeux de société, vélos, grands jeux, peinture, bac à sable... ont été aussi de la partie. Il y en a eu pour tous les goûts !

**Maintenant l'été est passé, disons au revoir aux futurs collégiens et bienvenue aux nouveaux p'tits loups !**



## ➤ ART'S PROD

Représentations de la pièce de théâtre :  
*Le Père Noël Est Une Ordure* par l'association Art's Prod.

L'association Art's Prod est basé à La Bernardière depuis Janvier 2020. Elle prépare actuellement ses dernières répétitions avant le report de ses séances du mois de mars.

Hadrian Lamy président & metteur en scène de l'association Art's Prod a réadapté la pièce de théâtre connue du grand public pour ces répliques cultes. Dans cette réadaptation vous pourrez y voir sept personnages.

**Petit synopsis :** *Un soir de Noël, à la permanence téléphonique parisienne de l'association SOS Détresse Amitié, des bénévoles sont perturbés par l'arrivée de personnages marginaux et farfelus, qui provoquent des catastrophes en chaîne. Sans oublier les péripéties qui vont arriver à la pauvre Mme Musquin qui est attendue pour réveiller chez sa sœur.*

*Au fil de la soirée, Pierre Morte et Thérèse, les permanents de SOS Détresse Amitié ce soir-là, reçoivent tour à tour la visite de leur voisin bulgare, M. Preskovitch, qui leur présente des spécialités gastronomiques de son pays — toutes aussi infectes les unes que les autres —, de Katia, un travesti homosexuel désespéré, de Josette (dite « Zézette »), la « petite protégée » de Thérèse, ainsi que de Félix, le fiancé miteux de Josette (violent envers Josette et voleur invétéré) déguisé en père Noël, sans oublier les coups de fil récurrents de l'obsédé au téléphone.*

Les réservations seront disponibles au SCAMBA à compter du 1<sup>er</sup> Octobre ou bien sur notre site internet : <https://www.artsprod.fr>

Pour tout renseignement et complément d'informations concernant la billetterie vous pouvez contacter Hadrian Lamy au 07.69.31.21.06

### Dates des représentations :

Vendredi 6 à 20h30, Samedi 7 à 20h30 et le Dimanche 8 novembre à 15h.

Tarif adulte sur place 9 € pour les 15 ans et plus et 5 € pour les enfants de 6 à 14 ans inclus.

Vous pouvez également suivre notre actualité sur les réseaux sociaux : [f https://www.facebook.com/ARTS-PROD](https://www.facebook.com/ARTS-PROD)

## ➤ U. N. C. - A. F. N. - SOLDAT DE FRANCE - O P E X - VEUVES

L'Assemblée Générale de notre Section locale UNC-AFN et Soldats de France s'est déroulée le vendredi 17 janvier 2020 en présence de Eric SALAÛN, Maire et de Michel LEBOEUF, Président de l'UNC départementale de Vendée sous la présidence de Jean GALLOT qui a ouvert l'assemblée générale par un moment de recueillement en mémoire des adhérents décédés en 2019.

La section compte 92 adhérents: 49 AFN; 4 OPEX; 22 Veuves AFN; 17 Soldats de France dont 3 nouveaux : Joseph Coutaud, Patrice Pinet et Gérard Pluchon (fils).

Après la présentation du rapport d'activités et du bilan financier 2019 approuvés à l'unanimité par l'assemblée, le Président a vivement remercié Paul Millasseau secrétaire adjoint puis vice-président depuis 2009 soit 11 années et Gaby Laporte trésorier depuis 1998 soit 22 années qui ont fait part de leur désir de laisser leurs différentes responsabilités tout en restant membres du bureau.

Suite aux élections deux nouveaux Soldats de France ont intégré le bureau.

Après la clôture de l'assemblée générale les distinctions ont été décernées : Croix du Djébel bronze à Gabriel Laporte et Paul Millasseau pour leurs nombreuses années d'investissement au sein du bureau et remise de l'insigne Soldat de France à Joseph Coutaud, Patrice Pinet et Gérard Pluchon (fils).

### Composition du nouveau bureau :

- Président : Jean Gallot
- Vice-Président : Patrice Pinet
- Secrétaire : Marie-Thérèse Martineau
- Secrétaire adjoint : Bernard Drouin
- Trésorier : Henri Bossard
- Trésorier adjoint : René Allain



**Membres du bureau :** Yvon Audaire ; Roger Boucher ; Albert Chaigneau ; Joseph Coutaud ; Guy Drouin ; Dominique Dumont ; Gaby Laporte ; Paul Millasseau ; Pierre Moquet ; Jean-louis Pilard ; Michel Piveteau.

**Porte Drapeaux :** Roger Boucher ; Joseph Coutaud ; Patrice Pinet.



Remise Croix du Djébel et Insignes Soldat de France  
 De gauche à droite, Jean Gallot, Eric Salaün maire, Gérard Pluchon, Joseph Coutaud, Patrice Pinet, Paul Millasseau, Gaby Laporte et Michel Leboeuf président UNC Vendée.



## Culture, sports, loisirs

### > BCCF VENDEE

*Le BCCF Vendée lance sa 7ème saison !*

**Ça y est la saison au sein du BCCF Vendée est lancée et l'ensemble des acteurs est très heureux de pouvoir se retrouver après plusieurs mois d'arrêt.**

La fin de saison 2019-2020 a été précipitée mais pour autant le club a connu des événements importants :

- Courant Février, le club a officialisé son partenariat avec le Crédit Agricole en tant que partenaire officiel pour notre section BASKIN. Nous remercions le directeur et le conseil d'administration des caisses de Chavagnes et St Fulgent pour leur soutien.
- À la suite du confinement, le club a mis en place une cagnotte de dons pour apporter son soutien aux cabinets d'infirmières du secteur. Cette action a permis de récolter plus de 100 photos et 500 € pour nos infirmières. Merci à tous.



- INFO Bureau : Le secrétaire principal a changé. Antony Loizeau alias « zozo » secrétaire du BCCF Vendée depuis sa création en 2014 s'est engagé dans de nouvelles fonctions dans le conseil municipal de St Fulgent, l'empêchant d'assurer les 2 mandats. Nous tenons à le remercier pour l'immense travail effectué. BRAVO ET MERCI ! C'est Marie Chatelier qui assurera cette fonction.
- La Fédération Française de Basketball a décerné courant Juin le label «FFBB Citoyen MAIF» à 71 clubs. C'est avec un grand plaisir que le club annonce sa labellisation 3 étoiles ★ ★ ★, labellisation la plus forte !



### > UNION DES ECLUSES

*Loisir pêche*

**L'Union des Écluses est une association regroupant des personnes qui s'adonnent à leur passion favorite : la pêche.**

Elles peuvent exercer ce loisir sur :

- Le barrage de La Bultière
- La Petite Maine : des Essarts jusqu'à Chavagnes en Paillers
- La Grande Maine : des Herbiers jusqu'à la Boissière de Montaigu, barrage de La Bultière
- Des plans d'eau : - Les Renaudières à Saint Fulgent (propriété du Département de la Vendée),  
- La Maurosière, plan d'eau attenant au barrage de La Bultière rive droite, les Permoilières, plan d'eau attenant au barrage de La Bultière rive gauche.



Suite à la mise à jour de notre site internet, vous retrouverez toutes les missions de notre Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique : promotion pêche, surveillance de nos rivières, actions sur le milieu ou encore nos activités, particulièrement celles de nos jeunes, orientées vers la pêche de demain.



En naviguant sur ce site, vous trouverez toutes les informations nécessaires à la pratique du loisir « pêche ».

**Voici notre prochain événement :**

- Concours floatube sur le barrage de la Bultière : dimanche 8 novembre

**Pour plus d'informations, consultez notre site : [www.union-des-ecluses.fr/](http://www.union-des-ecluses.fr/)**

*Bonne visite et à très bientôt au bord de l'eau.*

*Le Président, Alain Godard*

> **BILLARD CLUB «LES GAVROCHES»**



Le bilan sportif de la saison est très satisfaisant avec des équipes qui se sont bien comportées à tous les niveaux que ce soit en FFB ou en AFEBAS. La crise sanitaire a malheureusement gelé tous les résultats.

La salle mise à disposition par la commune au logis Saint Joseph apporte pleine satisfaction aux joueurs du club.

Les 2 billards installés sont régulièrement utilisés pour les entraînements.

Le club compte 8 nouveaux licenciés pour la prochaine saison qui s'annonce très positive.

4 équipes seront engagées en FFB régionale et 2 autres en AFEBAS ce qui porte le nombre d'adhérents à 38 licenciés (un record depuis la création du club).

> **SAINT LOUIS HANDBALL**

*Fête du Hand 2020*

Le SLHB a organisé son traditionnel tournoi de -18 nation lors de sa fête du hand. Depuis sa création, ce tournoi a vu des joueurs qui sont maintenant devenus pro, comme Théo Monar (HBC Nantes).

Notre fête du hand s'est déroulée le week-end du 5 et 6 Septembre 2020. La journée du samedi a débuté avec notre tournoi -18 nation. 6 équipes évoluant au plus haut niveau jeune se sont donc affrontées lors d'un mini championnat. L'occasion de voir du spectacle. Cette année, c'est le HBC Nantes qui a remporté le tournoi.

**Voici le classement final du tournoi -18 nation :**

1<sup>er</sup> : HBC Nantes / 2<sup>e</sup> : Pays Yonnais Handball / 3<sup>e</sup> : Angers SCO Handball / 4<sup>e</sup> : Golfe Vannes Agglo Handball / 5<sup>e</sup> : St Cyr Touraine Agglo Handball / 6<sup>e</sup> : L'huisserie-Union Sud Mayenne

La soirée s'est terminée avec un match de gala, qui a vu la victoire de Segré (National 2) opposé à Bléré Val de Cher (National 3) 27-25.

Le lendemain, ce sont nos équipes -16 et séniors qui ont pu peaufiner leur préparation avec l'organisation de matchs amicaux.

Un très grand merci aux supporters, bénévoles et joueurs pour le respect du protocole sanitaire lors de l'intégralité du week-end !



*St Cyr Touraine Agglo Handball  
contre L'huisserie/Union Sud Mayenne*



*Séniors contre Dompierre*

Tout au long de la saison, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook  Saint Louis Handball. Et, si vous souhaitez intégrer le club, merci de contacter Anthony BORDRON (06 88 37 58 62) ou Jérôme BERTHOME (06 85 23 76 15).



# Voirie, bâtiments généraux, patrimoine ○.....

## ➤ TRAVAUX DANS LE CENTRE-BOURG



- Réhabiliter les trottoirs avec l'élargissement de l'un d'entre eux (minimum 1,40 m) pour une mise au norme PMR,
- Rétrécir légèrement la chaussée, ce qui aura pour effet de ralentir la vitesse dans la rue,
- Remettre aux normes l'éclairage public,
- Permettre le passage de la fibre,
- Reprendre le tapis central (à la charge de l'agence routière départementale)

Il n'y aura pas de modification dans le fonctionnement de la rue au niveau de la circulation : deux espaces de stationnement longeant le Petit Séminaire seront réimplantés entrecoupés par une «écluse» offrant un refuge à tout véhicule engagé.



## ➤ AMÉNAGEMENT RUE DES ÉCOLES :

Le cheminement allant du parking des écoles à la rue des écoles a été aménagé cet été pour qu'il devienne moins étroit.



La réalisation d'un enrobé beige marque ce cheminement et un «mini-parvis».

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SOFULTRAP.

En parallèle, la création d'une bordure a été faite par les services techniques pour apporter une délimitation qualitative.





# ..... Voirie, bâtiments généraux, patrimoine

## › TRAVAUX DE L'ÉGLISE :

La couverture est quasiment terminée (dépose et repose) sur la façade sud. Les pierres de tuffeau ont été remplacées sur la partie supérieure (corniche et baies), les vitraux rénovés vont retrouver leur emplacement avec l'ajout d'un grillage de protection.

Pour cette phase, la place des justes sera libérée fin mars 2021.





# Économie, emploi

## > BIENVENUE À

### *Benoit Rambaud - Formation consulting*

**Après des études en école de commerce et en finances, il entame une carrière en banque-assurance.** Pendant plus de quinze ans, il évolue sur plusieurs domaines d'activités, la relation client, le management, la gestion de projet et pendant presque huit ans, il s'occupe des actions de formation des collaborateurs au sein d'un groupe bancaire.

En 2019, il décide d'allier ses compétences professionnelles et sa passion des chevaux en créant sa propre société de formation (à Paris) et développe des séminaires d'équicoaching au sein de l'exploitation agricole familiale à la Déderie. Les séminaires ont pour but d'accompagner les entreprises qui mettent l'humain au centre de leur stratégie.

**Pour tout contact :** Benoît RAMBAUD - Formation-Consulting  
06.23.06.10.55 - [www.formation-consulting.fr](http://www.formation-consulting.fr)



### *Christine Ange Lefevre " L'Apprivoisière "*

#### **MUSICOTHERAPIE & AQUATHERAPIE, S'APPRIVOISER EN CONFIANCE**

C'est dans un cadre convivial, calme et reposant dans le village de la Prévoisière, que Christine Ange propose des cours individuels ou collectifs d'Aqua thérapie (à partir de 6 ans) et de Musicothérapie qui s'adressent à tous les âges.

Ces 2 disciplines si différentes portent un même objectif : « se reconnecter à soi »

Cela est possible grâce aux différentes approches mises en place par Christine Ange en fonction des besoins et des personnalités de chacun.

Pour l'Aqua thérapie : grâce et avec l'eau Christine Ange vous accompagne dans la gestion de votre anxiété, dans la peur de l'eau, dans l'apprentissage de la natation, ou tout simplement pour se perfectionner.



Les séances sont possibles de juin à septembre, et durent de 30 à 40 mn.

Ces ateliers d'accompagnements ont pour objectif d'apprendre à lâcher prise pour «se remettre en lien avec ce qui est important pour soi».

Au cours de ces rencontres Christine Ange vous apporte ses connaissances et son expérience et les met au service de votre Mieux-être.

**Pour tout contact :** Site : <http://lapprivoisiere.com>  
email : [Christineangelefevre@yahoo.fr](mailto:Christineangelefevre@yahoo.fr) - Tél : 06 18 46 32 98







## > BIENVENUE À

### Philippe et Magalie Huchet, boulangers



**Bienvenue à Philippe et Magalie HUCHET, nouveaux propriétaires de la boulangerie « Au Fournil de Benjamin »**

M. et Mme HUCHET arrivent de Charente Maritime où ils détenaient une boulangerie depuis 13 ans. Ils travaillent tous les deux dans ce domaine depuis 1995, c'est leur quatrième boulangerie.

M. HUCHET est originaire de Saint Colomban, ils ont de la famille qui habite dans le bocage vendéen, c'est pourquoi ils ont souhaité s'installer à Chavagnes en Paillers.

Leur fils Dimitri a obtenu son CAP Boulangerie cette année, il sera désormais en apprentissage avec eux afin de réaliser une mention complémentaire.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

#### Horaires d'ouverture

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi** : 6h30 - 13h15 / 15h30 - 19h

**Mercredi** : FERME / **Samedi** : 6h30 - 13h15 / 15h30 - 19h

**Dimanche** : 7h - 13h

N'oubliez pas que le distributeur de baguettes situé près du garage Piveteau est toujours à votre disposition.

### Un verre Avec

**La cave « Un verre Avec » a de nouveaux visages : Karl MAUGUIN en est le nouveau propriétaire.** Homme passionné par l'œnologie, diplômé de l'université de Bordeaux, il a voué sa carrière aux vins, occupant les postes de régisseur de domaines viticoles, de vigneron et depuis 3 ans propriétaire de la Cave de Lune, située à Boussay. Karl souhaite dans la continuité de Serge Clairgeaux proposer des produits et services aux particuliers, aux entreprises et aux associations.

Il a confié la gérance de la Cave à une figure chavagnaise Mickaël Boisson : « Depuis l'annonce de la vente de la cave, je suis intéressé par le projet de reprise pour deux raisons : donner un nouveau souffle à ma vie professionnelle et maintenir ce commerce de proximité sur le territoire de Chavagnes ».

Vous trouverez un grand choix de vins en vrac, vins bouteilles, rhums, whiskies, bières futs et bières locales, apéros bib, sirop Giffard, Thés...

Mickaël et Karl vont proposer un calendrier de thématiques : dégustation de Whiskies et de vins, cours d'œnologie et aussi en projet un marché de producteurs locaux devant la cave...

Mickaël est à votre service tous les jours de 15h00 à 19h00 et le samedi 9h30 à 12h30 et 15h00 à 18h00. Karl, lui, vous reçoit le mercredi et vendredi matin de 9h30 à 12h30.

Vous pouvez les suivre sur [f @unverreavec](#) et les contacter au 02 28 97 22 90 ou par mail [unverreavec@gmail.com](mailto:unverreavec@gmail.com)





# Infos pratiques



Pour connaître les dates des manifestations à venir, n'hésitez pas à consulter la rubrique AGENDA du site internet de la commune.

Scannez ce QR code!



## › ÉTAT-CIVIL

### Félicitations aux parents de

17 juin .....	BELTRAME Eloise
21 juin .....	LAUNAY Oscar
1er juillet .....	GILBERT Maylon
21 juillet .....	BOURIEAU Madie
6 août .....	CHARPENTIER Lucas
6 août .....	CHARPENTIER Clément
9 août .....	FAVIEN Emie
24 août .....	ARNAUD Zélie
25 août .....	LORIEAU Alice
4 septembre .....	PIVETEAU Bastien



13 naissances dans la commune dont 10 qui ont donné leur accord pour la diffusion

### Tous nos vœux de bonheur à

18 juillet .....	Etienne MICHAUD et Elodie HAVARD
29 août .....	Julien BOISSEAU et Malika PEREIRA CORREIA FERNANDES
5 septembre .....	Charles-Henri PIVETEAU et Gaëlle RAUTUREAU
18 septembre .....	Pauline GUÉRIN et Dimitri BARBAUD
26 septembre .....	Georgette GAILLARD et Jean SENELLE

4 mariages célébrés dont 4 qui ont donné leur accord pour la diffusion.

### Toute notre sympathie aux proches de

22 juin .....	BIRON Jean
6 juillet .....	GIRARD Marie
10 juillet .....	BOISSEAU Robert
13 juillet .....	LAPORTE Mijo
23 juillet .....	BILLAUD Marie-Josèphe
24 juillet .....	SOULARD Augusta
3 août .....	LAUDRIN Antoinette
4 août .....	FONTENEAU Gabrielle
18 août .....	AMIAUD Cécile
21 août .....	GUILLET Catherine
27 août .....	BLUTEAU Marie
30 août .....	ALLAIN Freddy
1er septembre .....	BENÂTIER Antoinette
5 septembre .....	GALLUZZI Angela
9 septembre .....	ESGONNIÈRE Charlotte
12 septembre .....	DURANDET Andrée
14 septembre .....	BUCHET Thérèse
19 septembre .....	ARNAUD Madeleine
20 septembre .....	TIRBOIS Yvette
21 septembre .....	HERAULT Paul
24 septembre .....	PHILODEAU Simone
27 septembre .....	LAPORTE Joseph



## Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Services à la personne

Tél : 02-51-46-48-38



[contact@reel-ges.fr](mailto:contact@reel-ges.fr)



## › LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.



Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02 44 01 20 50 ou 20 60) / mail : [csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

### UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)





*Cérémonie  
des vœux*  
**samedi 9 janvier**  
Salle Émeraude

**POUR LE TRAIT  
D'UNION DE JANVIER  
LES ARTICLES DOIVENT  
PARVENIR EN MAIRIE  
AVANT LE SAMEDI 5  
DECEMBRE 2020.**

# 50 ans

du Théâtre des quatre moineaux



1976 Jeff



1980 Madrid



1984 Les enfants d'Edouard



1988 Ne coupez pas mes arbres



1992 5 B and B



1995 Du vent dans les branches de Sassafra



1997 Tailleur pour dames



1999 Epoque épique



1993 Les sonderlings



2005 L'évasion gourmande



2000 Le Bourgeois Gentilhomme



2002 Feu monsieur de Marcy



2009 Larguez les amarres



2012 Harakiri ... la française



2014 Pause caddie



2013 Impair et pair



2015 Le gros lot



2016 Le contrat flamand



2018 Espèces menacées



2019 Avec vue sur la rue

## MAIRIE

2 place des Justes - BP 90412  
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS  
Tél. : 02.51.42.21.06  
contact@chavagnes-en-paillers.fr

[www.chavagnes-en-paillers.fr](http://www.chavagnes-en-paillers.fr)

@chavagnesenpaillers